



NON à la baisse du taux de cotisation retraite

La fédération des Fonctions Publiques CFE-CGC, représentée par son président Serge HERARD accompagné de Catherine GILLES et Nathalie MAKARSKI, membres du bureau fédéral, a participé aujourd'hui à 16h00 à une réunion présidée par madame la Ministre Marylise LEBRANCHU. Après une étude attentive des propositions de l'administration, les Fonctions Publiques CFE-CGC refuse cette mesure dite « sociale » de baisse du taux de cotisation retraite pour une partie des fonctionnaires.

NON à cette MESURETTE !!!

- **C'est une entorse au principe d'universalité des cotisations !
Nous demandons un même taux pour tous !**
- **Les régimes de retraites vont se retrouver davantage affaiblis**
- **Ecrasement accentué des grilles indiciaires**
- **Illisibilité sur la fiche de paye des agents concernés**
- **Aucun dynamisme économique car aucun effet sur la consommation des ménages**
- **Les chiffres annoncés sont faux !!! Ce n'est pas une augmentation de 556 euros comme annoncé mais 16 euros par mois pour les adjoints administratifs et 8 euros pour les infirmières !!!**

La fédération des Fonctions Publiques CFE-CGC demande l'ouverture de réelles négociations et le dégel du point d'indice pour tous les agents de la fonction publique.

Les Fonctions Publiques CFE-CGC : notre priorité, le dialogue social !!